



1^{er}
septembre

Rentrée 2023

Circonscription TV



La circonscription

Circonscription 1^{er} degré TULLE VEZERE:
26 écoles dont 8 RPI et 1 RPC, 1740 élèves (prévisions juin)
Nouveaux effectifs renvoyés au 31 aout pour les ajustements.

Les nouveaux directeurs :

Chamboulive: Mme SOULARUE

St Jal : Mme AUJOL FF

Salon la Tour : Mme MARTINS FF

Arnac Pompadour: Mme JUGE FF

PIAL inter degré UZERCHE LUBERSAC

Pilote: C LAVERGNE

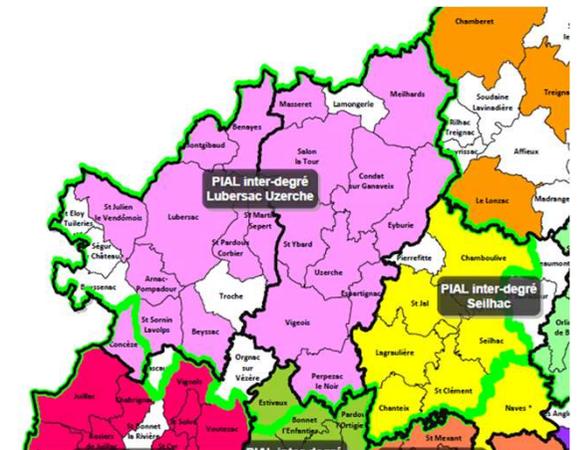
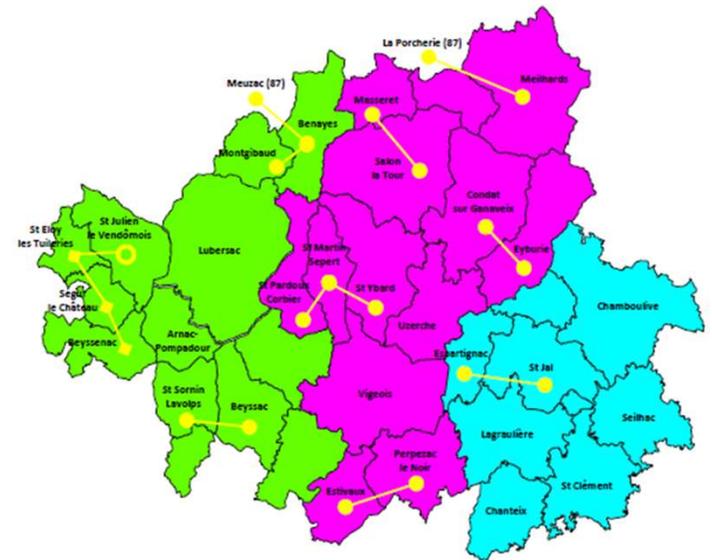
Coordonnateur : B BARDON

AESH référent: A FARGEAS

PIAL inter degré SEILHAC

Pilote: L GUENIN

Coordonnateur: F CLARE



L'équipe de circonscription

Inspectrice de l'éducation nationale

Catherine LAVERGNE

06 07 04 09 55

Conseillères pédagogiques

Isabelle DOULCET

Carine VIGUIER

Emilie CHASSAGNE (ASH)

Enseignant référent aux usages du numérique

Laura MOULIN

Enseignant référent USEP

Lydie MAS

Directeur référent bassin de Tulle

Isabelle MARLINGE

Ecole primaire Joliot Curie

Psychologues EN

Corinne BOUSSARIE

Cassandra CABOUILLET

Enseignants référents

Anne-Marie DAVID (secteur Lubersac)

Sophie DIOT

EDEIS

Marie GRANDOU (secteur Lubersac)

Brigitte ACCARY

Sophie SORNET (EANA)

Enseignante Ressources

AUTISME

Séverine NAUCHE

CMPP

Sylvie BRIANTAIS NAKACHE

Secrétaire de circonscription

Angélique BEYSSEN

SDEI

Service départemental de l'école inclusive

Thierry LABREGERE

Service AESH

Isabelle ROL

CDOEA

Pierre-Marie AGNOUX

Sommaire

L'actualité nationale

- Les priorités du ministre
- La direction d'école (décrets du 14 et 16 /08/2023)
- Les élections
- La revalorisation et le PACTE
- Les évaluations d'écoles
- Les évaluations nationales
- La formation continue (les plans)
- Les projets CNR
- La lutte contre le harcèlement

L'actualité en circonscription



Les mots du ministre 24/08/23:
L'école doit être le ciment de la
nation.

3 priorités

1. Elever le niveau
2. Respecter droits et devoirs
3. Emanciper

Une nouvelle matrice : le CNR

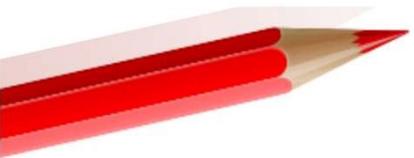
Simplicité, confiance et audace



**Circulaire de rentrée 2023 :
une école qui instruit, émancipe
et protège**



- Enseigner les FONDAMENTAUX
- Faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels ;
- Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'École ;
- Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires;
- Contribuer à faire de la France une nation sportive (année olympique et paralympique) ;
- Donner les moyens aux équipes de mettre en œuvre leur projet : le CNR Éducation "Notre École, faisons-la ensemble.





Chapitre I (missions)

Il veille à la bonne marche de l'école dans le respect de la réglementation.

Il a **autorité** sur l'ensemble des personnes présentes dans l'école pendant le temps scolaire.

Il admet les élèves et les répartit après **avis** du conseil des maîtres.

Il s'assure du suivi pédagogique et de la continuité des apprentissages.

Il veille à la diffusion des instructions et programmes **officiels** ainsi qu'au bon déroulement des enseignements.

Chapitre II (conditions de nomination et d'exercice)

Bonification de 3 mois d'ancienneté (directeur et chargé d'école)

Formation initiale (liste d'aptitude)

Formation continue

L' IA DASEN peut retirer cet emploi dans l'intérêt du service.

L'évaluation par l'inspecteur après 3 ans d'exercice et tous les 5 ans (entretien suivi d'un compte rendu).

Décret n° 2023-782 du 16 août 2023

relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale



« Art. R. 411-11-1.-Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'**équipe éducative**, met en œuvre, **en associant les parents** de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. *Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.*

« Si, malgré la mise en œuvre des mesures mentionnées au premier alinéa, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, **saisi par le directeur de l'école, peut demander** au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école de la commune ou, lorsque les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, dans une école du territoire de cet établissement. Lorsque la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune.

Les élections de parents

Guide relatif à l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et au conseil d'administration des EPLE



Pour l'année scolaire 2022-2023, les élections se tiennent : **le vendredi 13 octobre 2023** ou **le samedi 14 octobre 2023** ;

Toutes académies, à l'exception de La Réunion et de Mayotte			
		Scrutin Vendredi 13 octobre 2023	Scrutin Samedi 14 octobre 2023
Réunion préalable à l'élection	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire		
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 22 septembre 2023 minuit	Samedi 23 septembre 2023 minuit
Date limite de dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 2 octobre 2023 minuit	Mardi 3 octobre 2023 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 4 octobre 2023 minuit	Jeudi 5 octobre 2023 minuit
Date limite de remise ou d'envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant la date du scrutin	Vendredi 6 octobre 2023 minuit	Samedi 7 octobre 2023 minuit
Tirage au sort 1 ^{er} degré	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats		
Contestations sur la validité des opérations électorales	1 ^{er} degré : dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats. 2 ^e degré : dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.		

Revalorisation des enseignants



Revalorisation indemnitaire

Doublement de l'ISAE (2550 euros bruts par an)

Doublement de la part variable de sujétion des directeurs
dès septembre

PACTE : de 1131 à 3393 euros (3 missions)

Mesures de carrière

Augmentation du % à la HC, à la classe exceptionnelle

Bonification de 3 mois d'ancienneté pour les directeurs
chaque année



LE PACTE

Lettre de mission

Missions	Quantum	Libellé long	Nombre d'unités :
Session de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français en classe de 6e	18 heures	Soutien/approfondissement en math et français en 6e (18 heures)	
Intervention dans le dispositif Devoirs faits	24 heures	Intervention dans le dispositif Devoirs faits (24 heures)	
Intervention dans les dispositifs Stages de réussite et École ouverte	24 heures	Intervention Stages de réussite et École ouverte (24 heures)	
Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux	24 heures	Soutien aux élèves en difficulté savoirs fondamentaux (24 heures)	
Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique	Forfait	Coordination, mise en oeuvre projets péda. innovants (dt CNR)	
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	Forfait	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	

Joindre les plannings (actions en école) et signer.

- **Stage de réussite 12h par stage / Ecole Ouverte :**

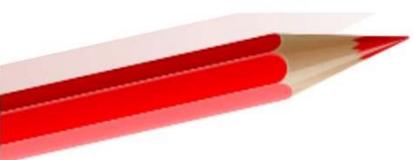
Noms Prénoms	Toussaint	Février	Avril	Juillet	Aout

- **Soutien aux élèves en difficulté (indiquer les dates pour chacune des périodes : jours/horaires) : 24h annuelles**
 ✓ Sous réserve d'acceptation des familles

Noms Prénoms	P1	P2	P3	P4	P5

- **Coordination et prise en charge de projets pédagogiques innovants : indiquer l'intitulé du projet**

Noms Prénoms	EDD (Labellisation E3D et Aires Terrestres Educatives)	Art et Culturel (projets déposés ADAGE)	RTP : remédiation test de positionnement (personnels identifiés IEN)	Bilinguisme (projets à valider IEN)



L'évaluation d'école

(sur les 5 années)

OUTIL D'ANALYSE ET PROJECTION

Les étapes

1. L'auto évaluation

Cette phase est conduite par le **directeur d'école** qui :

- constitue un **comité de pilotage** regroupant la diversité des acteurs et usagers caractérisant le contexte d'école
- organise la **réflexion en groupes de travail** visant **4 domaines**
- prévoit les **échanges, rencontres ou contacts** utiles
- finalise le **bilan de cette étude** partagée et contextualisée (rapport d'auto-évaluation)

Rapport d'auto-évaluation

4 domaines interrogés

- Domaine 1** - Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- Domaine 2** - La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Domaine 3** - Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- Domaine 4** - L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

2. L'évaluation externe

Cette phase est conduite par un **groupe d'évaluateurs externes** (3 ou 4) qui exercent hors le territoire de la circonscription (IEN, IA-IPR, Chefs d'établissement, Formateurs 1D, ...) et qui

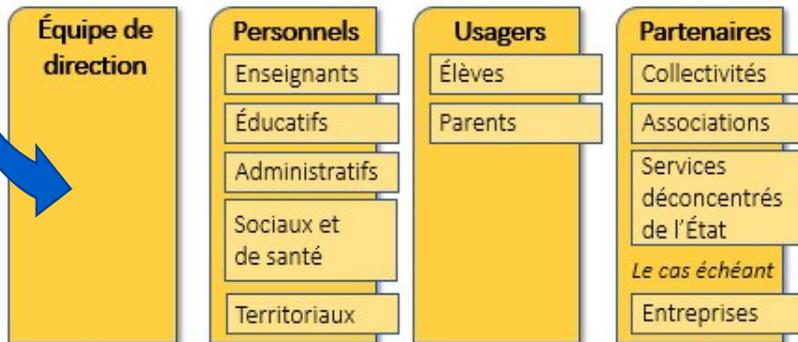
- analysent le **rapport d'auto-évaluation** en termes de points forts / points de vigilance ou d'amélioration
- effectuent **une visite du site et des rencontres** avec les acteurs ou les usagers lors de temps d'entretien en fonction des besoins identifiés dans les 4 domaines ou du contexte
- établissent un **bilan intégrant des axes de progrès** et des leviers d'actions
- présentent **leurs propositions** au directeur et au comité de pilotage
- finalisent un **rapport d'évaluation**

Rapport d'évaluation

3. Les prolongements

Sur la base du rapport d'évaluation transmis :

- Élaboration du projet d'école ou de l'avenant
- Opérationnalisation par l'école des actions préconisées
- Suivi par l'IEN de circonscription



Campagne 2023 : Evaluations écoles



Les écoles évaluées seront sorties des Plans et des Animations pédagogiques.

GROUPE A – Évaluation déployée entre octobre 2023 et février 2024

EPPU ARNAC POMPADOUR

RPI BEYSSAC St SORNIN LAVOLPS / RPC St JULIEN LE VENDOMOIS

- Formation des directeurs : 20 septembre 2023 à Tulle
- Auto-évaluation des écoles ou groupes d'école : Entre le 2 octobre 2023 et le 2 décembre 2023
- Envoi du rapport d'auto-évaluation : Au plus tard le 2 décembre 2023

Campagne 2023 : Evaluations écoles



GROUPE B – Évaluation déployée entre janvier 2024 et mai 2024

➤ **RPI BENAYES MEUZAC MONGIBAUD**

- Formation des directeurs : 20 septembre 2023 à Tulle
- Auto-évaluation des écoles ou groupes d'école : **Entre le 8 janvier 2024 et le 8 mars 2024**
- Envoi du rapport d'auto-évaluation : **Au plus tard le 8 mars 2024**



Les évaluations des élèves CP CE1 CM1



OUTILS DE PILOTAGE

- **Passation** des épreuves du **11 au 22 septembre 2023**
- **Saisie** (via le portail) du **11 septembre au 29 septembre 2023**
- Les résultats individuels et par classe seront disponibles via le portail, dès le début de la campagne **après la saisie complète de la classe**. Les résultats des évaluations devront être communiqués aux parents sous la forme de rencontres individuelles, accompagnés des explications nécessaires.
- Les résultats devront être partagés au sein des équipes en conseil des maîtres pour envisager les pistes de remédiation collective et individuelle.

Autres évaluations: nationale
expérimentale ou internationale



- TALIS: école EYBURIE enquête internationale concernant le métier d'enseignant
- Expérimentation évaluations CP CE1 CE2 CM2 : UZERCHE(CE2) et SEILHAC (CM1)



Pôle ressource :



- Projet pédagogique spécifique (dont CNR) : aide par le CPC en fonction des demandes.
- Interrogation par rapport à des choix pédagogiques individuels ou d'équipe (IEN / CPC)
- Interrogation par rapport à des difficultés d'élève (hors ASH) / compte rendu des EE à l'IEN / PPRE /maintien /raccourcissement de cycle (CPC/psychologue (demande de saisine écrite) /CPC ASH/EDEIS/ER/enseignante ressources AUTISME) – **Nouvel outil LPI (accès parents)**





Garantir une transition efficace avec le C2 et précisément entre GS et CP

- analyse résultats des évaluations nationales par la circonscription, par l'école ou un réseau d'écoles (RPI...) : analyse des résultats et définition des axes de travail prioritaires constitutifs du projet d'école
- mise en perspective des résultats début de CP et attendus de fin GS et avec ceux de fin de CP pour développer une culture commune de l'évaluation
- organisation au moins une fois par an, des conseils en commun entre prioritairement PE de GS et CP afin de déterminer les priorités didactiques et pédagogiques communes

Affiner la continuité du parcours de l'enfant et de l'élève

Développer le partenariat avec la toute petite enfance pour un renforcement de la continuité 0-3ans et le 3-6 ans

- Connaissance réciproque des métiers, partage d'expérience, mutualisation d'outils
 - Meilleure appréhension des enjeux des deux types d'accueil et de scolarisation
- via
- l'organisation de visites croisées entre PE (PS ou TPS) et éducateurs de jeunes enfants dans les structures respectives.

Plan Langues



Rendre l'enseignement plus structuré et progressif.

- Des repères de progressivité LVE Cycle 2 et Cycle 3 en attente
- Au lieu de 2 séances de 45 minutes par semaine, privilégier des séances quotidiennes de 15 à 20 minutes.
- Impulser l'enseignement d'une discipline en langues (EMILE)
- Renforcer la présence d'assistants étrangers et de locuteurs natifs: dispositif bilinguisme à Uzerche

Favoriser une précocité de l'exposition

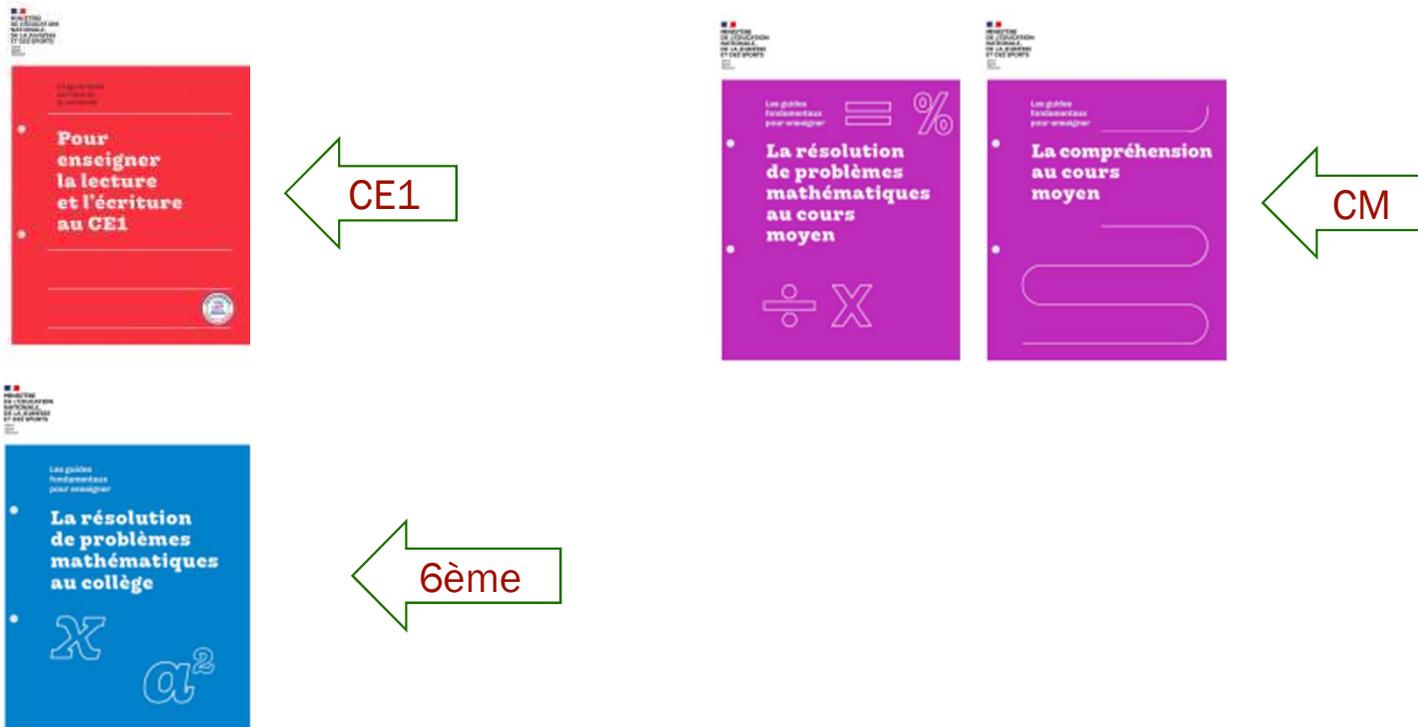
- Proposer une langue vivante dès la maternelle (guide: l'Eveil à la diversité linguistique en Maternelle)



Guides fondamentaux pour l'enseignement - Eduscol



Guides fondamentaux pour l'enseignement - Eduscol



2^{ème} journée de prérentrée 6h
et journée solidarité 6h



12h et 6h uniquement (Evaluations écoles)

- 1) Valeurs de la République,
- 2) CNR
- 3) Promotion de la lecture-écriture
- 4) Harcèlement (dispositif Phare)
- 5) LPI
- 6) Déploiement des langues vivantes
- 7) EDD
- ...

La formation continue

Des directeurs
Des professeurs des écoles



Formation DIRECTEURS 2 journées



- G1: 7 décembre G2: 21 décembre
- G1: 23 mai G2: 6 juin
- Formation initiale directeurs ATP: 7 et 8 septembre

La formation continue



- **Des actions** liées au fonctionnement ou à l'articulation et au suivi des plans de formation.

Pas d'inscription individuelle

<http://pedagogie.dsden19.ac-limoges.fr/spip.php?rubrique7>

Animations pédagogiques 2023-2024

Quotités appliquées aux 30/108èmes

18h « d'animations pédagogiques » ; 6h pour la 2^{de} journée de pré-rentree ; 6h pour la journée de solidarité

Organisation sous réserve de modifications ou de compléments apportés par les circonscriptions dans la répartition des animations après la rentrée

PE désignés Cycle 2 cycle 3	Quotité travaillée	total heures dues	Animations pédagogiques hors plans					Concertations		
			EPS Module EPS101	Français Module MDL103		Math Module MTH103		Institutionnelles Module API101	2 ^{de} journée de pré-rentree	Journée de solidarité
				AP1	AP2	AP1	AP2			
Tulle Dordogne Tulle Vézère	50%	9	3h	3h	3h	0	0	0	3h	3h
	de 51 à 75%	12	3h	3h	3h	0	0	3h	4h	4h
	de 76 à 99%	15	3h	3h	3h	3h	3h	0	5h	5h
	100%	18	3h	3h	3h	3h	3h	3h	6h	6h

PE désignés Cycle 1	Animations pédagogiques plans français et math : MDL102 - MTH102								Concertations	
	Quotité travaillée	total heures dues	AP1	AP2	AP3	AP4	AP5	AP6	2 ^{de} journée de pré-rentree	Journée de solidarité
	50%	9	3h	3h	3h	0	0	0		
	de 51 à 75%	12	3h	3h	3h	3h	0	0	4h	4h
	de 76 à 99%	15	3h	3h	3h	3h	3h	0	5h	5h
100%	18	3h	3h	3h	3h	3h	3h	6h	6h	

Contractuels Alternants (CA) Tulle-Vézère	Quotité travaillée	Total des heures dues	EPS	Français		Maths		Institutionnelle	Sauf si suivi renforcé : 0 h d'AD
	25%	6h	0	3h	3h	0	0	0	

Répartition des PE dans les groupes de formation

Evaluation d'école		
Groupe 1 : d'oct 2023 à fev 2024	Groupe 2 : d'oct 2023 à fev 2024	Groupe 3: de Janv à Mai 2024
<p style="text-align: center;"><u>Arnac-Pompadour</u></p> <p>ALFARE Caroline BECHADE Karine GENTY Anaïs JUGE Nadège LANNEAU Laurence N-DIAYE Magali PUYGRENIER Nathalie</p>	<p style="text-align: center;"><u>Beysac</u></p> <p>BOUSQUET Magalie LAGORS Angélique</p> <p style="text-align: center;"><u>Saint Julien le Vendômois</u></p> <p>LEVEQUE Emilie NOVELLI Marjorie</p> <p style="text-align: center;"><u>Saint Sornin Lavolps</u></p> <p>MARBEUF Marie-Elodie MAURY Sandrine FOUZANET Valérie</p>	<p style="text-align: center;"><u>Benayes</u></p> <p>DELAYE Aurélie</p> <p style="text-align: center;"><u>Montgibaud</u></p> <p>NADAL Edith</p>
Cycle 1 (PE hors évaluation d'école)		
Plan Maths (10 PE)	Plan Français Groupe 1 (6 PE)	Plan français Groupe 2 (8 PE)
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Chamboulive</u> - CLERC Héloïse - MIRAT Nathalie • <u>Lagraulière :</u> - BATTUT Isabelle - DUGAST Myriam • <u>Lubersac :</u> - BROULOU Victoire - CAUDY Christelle - MOUNIER Camille • <u>St Clément :</u> - BOULIE Lydie - FRUIT Julie • <u>St Jal :</u> - BYTTEBIER Christophe 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Eyburie :</u> - LIMES Elodie • <u>Masseret :</u> - PRADOUX Lysiane • <u>Saint Ybard :</u> - COUTURAUD Manuelle • <u>Uzerche :</u> - CHARLIONNET Laura - DUFRAISSE Amélie - JAMMOT-BLET Cécile 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Perpezac le Noir</u> - BARRY Céline - JOUFFRE Noémie - MILLERY Carole • <u>Seilhac :</u> - FOUGEANET Stéphanie - LEGLEYE Nathalie - PESCHEL Anne-Laure • <u>Vigeois :</u> - MIALON Isabelle - SANZ Carole

Cycle 2 (PE hors évaluation d'école)

Groupe 1 ** (14 PE)

Eyburie :

COIGNAC Sébastien

Lubersac :

PASCARAUT Anne-Marie

VAUR Marie

Masseret :

CHASSAING Brigitte

Meilhards :

CHANCEL MARRELEC Fabienne

Perpezac le Noir :

REYNIER PEJOINE Aurore

ROBERT Guenola

ROULET Marie-Anne

St Ybard :

BARDON Astrid

Salon la Tour :

MARTINS Cristina

Uzerche :

JAUBERT Martin (? ULIS)

NORMAND-MARTINEZ Hélène

PEYROUX Sébastien

SIMONET Camille

Groupe 2 ** (15 PE)

Chamboulive :

CUEILLE Valérie

SOULARUE Séverine

Chanteix :

DEVIDET Coralie

Lagraulière :

BIASOTTO Agnès

COURSIERES Véronique

St Clément :

BALLET Nathalie

BASTIEN Catherine

St Jal :

AUJOL Emilie

Seilhac

CAPELLI Sophie

CLARE Fabien

DA COSTA Nathalie (? ULIS)

NEUVILLE Gladys

VEZILIER Séverine

Vigeois :

BELAIR Sarah-Sophie

BIASOTTO Franck

Cycle 3 (PE hors évaluation d'école)

Groupe 1 **: 11 PE

Condat sur Ganaveix :

JIMENEZ Claire

Estivaux :

MILLERY Patrice

Lubersac :

GUERINEAU Vincent

TAILLER Méleine

Meilhards :

SOULIER Fabienne

Salon la Tour :

ESTEL WATTEL Sara

St Pardoux Corbier :

VIANDE Elodie

Uzerche :

BARDON Benoît

LEPINEAU Aurore

VERGNE Mélodie

VRILLET Carine

Groupe 2 **: 13 PE

Ceyrat d'Espartignac :

MAZALEYRAT Sophie

Chamboulive :

CHAUMEIL Frédéric

SENES Cristal

Chanteix :

SAINTE-CATHERINE Elodie

Lagraulière :

LASCAUX Marie

St Clément :

TOURNARDRE Laure

Seilhac

BARBEREAU Marie

BILLARD Joanna

BRETTE Ludovic

Vigeois :

BOUSQUET David

SOLEILHAVOUP Mikaël

TRIME :

DEMARVILLE Chloé

MAURY DALMAZANE Tiffanie

Animations pédagogiques 2023-2024

Jour de solidarité

3h

3h

3h

3h

3h

3h

6h

Responsable	Equipe de circonscription						
Evaluation d'école	Oct 2023 à Fév 2024 : tous les PE rattachés aux écoles :						
	<ul style="list-style-type: none"> - D'Arnac-Pompadour (groupe 1) - De St Sornin Lavolps, Beyssac et St Julien le Vendômois (groupe 2) 						
Responsable	Carine VIGUIER						
Cycle 1 PE hors éval école Plan Français	AP1 Me 27/09 14h-17h Uzerche	AP2 gpe 1 Me 04/10 9h-11h Masseret	AP3 Me 10/01 9h-12h Perpezac le Noir	AP4 Gpe 1 Ma 16/01 17h-19h St Ybard	AP5 Gpe 1 Ma 12/03 17h-19h Eyburie	AP6 Me 10/04 9h-12h Vigeois	
		AP2 gpe 2 Je 05/10 17h-19h Vigeois		AP4 Gpe 2 Me 17/01 9h-11h Seilhac	AP5 Gpe 2 Je 14/03 17h-19h Perpezac		
Responsable	Isabelle DOULCET						
Cycle 1 PE hors éval école Plan Maths	AP1 Me 27/09 14h-17h Uzerche	AP2 Ma 03/10 17h15-19h15 Chamboulive	AP3 Me 06/12 14h-17h St Jal	AP4 Ma 16/01 17h15-19h15 Lagraulière	AP5 Ma 05/03 17h15-19h15 St Clément	AP6 Me 03/04 14h-17h Lubersac	
Responsable	Carine VIGUIER	Carine VIGUIER	Carine VIGUIER	Isabelle DOULCET	Isabelle DOULCET	Catherine LAVERGNE	
Cycle 2 PE hors éval école	EPS * Savoir rouler à Vélo (SRAV) Niveau 1 et 2 Me 15/11 Vigeois	Français Guide Grammaire Me 11/10 En autonomie par équipes d'écoles	Français Lexique/Grammaire Me 15/05 à Uzerche	Maths Me 10/01 à Tulle (Amphi Cité Adm) 14h-17h	Maths Me 31/01 En autonomie par équipes d'écoles	Anim Institutionnelle Gpe 1** : Me 05/06 14h-17h à Uzerche	
						Anim Institutionnelle Gpe 2** : Me 12/06 14h-17h à Uzerche	
Responsable	Carine VIGUIER	Carine VIGUIER	Carine VIGUIER	Isabelle DOULCET	Isabelle DOULCET	Catherine LAVERGNE	
Cycle 3 PE hors éval école	EPS Athlétisme et APQ Me 20/03 Uzerche 14h-17h	Français Guide Grammaire Me 11/10 En autonomie par équipes d'écoles	Français Lexique/Grammaire Me 15/05 à Uzerche	Maths Me 10/01 à Tulle (Amphi Cité Adm) 14h-17h	Maths Me 31/01 En autonomie par équipes d'écoles	Anim Institutionnelle Gpe 1** : 05/06 de 14h- 17h à Uzerche	
						Anim Institutionnelle Gpe 2** : 12/06 de 14h- 17h à Uzerche	

*les PE de cycle 2 qui ont déjà fait la formation SRAV en cycle 3 ne sont pas concernés par la formation SRAV cycle 2, ils feront la formation EPS Athlétisme et APQ avec le cycle 3. Cela concerne : COURSIERES Véronique (Lagraulière) et CHANCEL MARRELEC Fabienne (Meilhards)

Français : Plan Français → Cycle 1

Plan
français

Les constellations :

- Eyburie :
 - LIMES Elodie
- Masseret :
 - PRADOUX Lysiane
- Saint Ybard :
 - COUTURAUD Manuelle
- Uzerche :
 - CHARLIONNET Laura
 - DUFRAISSE Amélie
 - JAMMOT-BLET Cécile

- Perpezac le Noir
 - BARRY Céline
 - JOUFFRE Noémie
 - MILLERY Carole
- Seilhac :
 - FOUGEANET Stéphanie
 - LEGLEYE Nathalie
 - PESCHEL Anne-Laure
- Vigeois :
 - MIALON Isabelle
 - SANZ Carole

Premières dates à retenir :

- Réunion de lancement pour tous les PE du plan français : **Mercredi 27 septembre à 14h à Uzerche**
- Travail en constellations :
 1. Ecoles d'Eyburie, Masseret, St Ybard et Uzerche : **Mercredi 04 octobre à 9h à Masseret**
 2. Ecoles de Perpezac le N, Seilhac et Vigeois : **Jeudi 05 octobre à 17h à Vigeois.**

➤ **Détail voir doc « Organisation Animations Pédagogiques Tulle Vézère 2023-2024**

Plan Mathématiques → Cycle 1

La constellation :

- Chamboulive
 - CLERC Héloïse
 - MIRAT Nathalie
- Lagraulière :
 - BATTUT Isabelle
 - DUGAST Myriam
- Lubersac :
 - BROULOU Victoire
 - CAUDY Christelle
 - MOUNIER Camille
- St Clément :
 - FRUIT Julie
 - PEYENCET BOULIE Lydie
- St Jal :
 - BYTTEBIER Christophe

Premières dates à retenir :

- Réunion de lancement : Mercredi 27 septembre à 14h à Uzerche.
- Travail en constellations : Mardi 03 octobre à 17h15 à Chamboulive.

Français : Formation continue hors plan → Cycles 2 et 3

• Formation organisée en 2 temps de 3h :

• Temps n°1 : mercredi 11 octobre (3h)

Temps d'appropriation des guides Eduscol autour de la grammaire :

- « *Grammaire du français – Terminologie grammaticale* » paru en juin 2020
- « *La grammaire du CP à la 6^{ème}* » paru en décembre 2022

Travail en équipe d'école (regroupement possible entre des écoles proches), **sans la présence de la CPC**, à l'aide d'un guide réalisé par le groupe départemental MDL pour organiser le travail en plusieurs phases : visionnage d'une vidéo, échanges et harmonisation quant à la terminologie grammaticale, analyse des manuels utilisés en lien avec le guide « La grammaire du CP à la 6^{ème} »

• Temps n°2 : mercredi 15 mai (3h)

Regroupement en présentiel : focale sur le chapitre 6 du guide « Le lexique » et des démarches pour enseigner le vocabulaire à l'école élémentaire.

Mathématiques → Cycles 2 et 3

Thème : Evaluations Nationales

Dates à retenir :

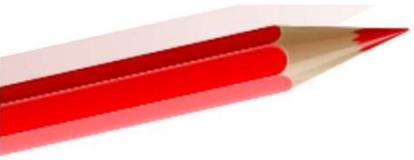
- Mercredi 10 janvier à 14h à Tulle (amphithéâtre à la cité).
Intervention de Mr ARZOUMANIAN – IA-IPR Mathématiques

- Mercredi 31 janvier en autonomie par équipe d'école.
Analyse des évaluations nationales CP-CE1-CM1
Exploitation des ressources

BILINGUISME



- ECOLE UZERCHE 5 octobre



CNR : nouvelle session



La démarche :

- Partir des besoins constatés par les équipes,
- Identifier les leviers dans le cadre d'une large concertation locale pour y répondre,
- Elaborer des projets et bénéficier d'un accompagnement humain et financier.



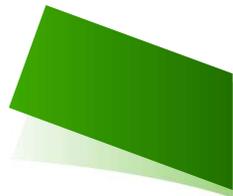
TROIS objectifs : l'excellence, l'égalité et le bien-être

Le cheminement vers le
dépôt du dossier



Le cheminement vers le dépôt du dossier

Une concertation au sein de l'école, avec la municipalité, les parents d'élèves, les partenaires...



Le cheminement vers le dépôt du dossier

Une concertation au sein de l'école, avec la municipalité, les parents d'élèves, les partenaires...

Une analyse du contexte de l'école.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **CONSEIL NATIONAL DE LA REFOFONDATION**

Intitulé de l'école
jusqu'à 2 lignes

Le portrait de notre école

 **Notre école aujourd'hui, c'est :**
Cliquez ici pour éditer le texte

 **Notre projet, c'est :**
Cliquez ici pour éditer le texte

 **Nos principales spécificités pédagogiques sont :**
Cliquez ici pour éditer le texte

 **Nos principaux projets avec des partenaires sont :**
Cliquez ici pour éditer le texte

 **Nos principaux résultats aux évaluations rapportés aux évaluations nationales sont :**
Cliquez ici pour éditer le texte

 **Les principaux résultats de nos anciens CM2 aux évaluations de 6^e sont :**
Cliquez ici pour éditer le texte

 **Nos principaux dispositifs éducatifs en vue de réduire les inégalités sont :**
Cliquez ici pour éditer le texte

 **Nos principales actions en matière de bien-être sont :**
Cliquez ici pour éditer le texte



Tel : 00 00 00 00
Mail : personnel@xxx.fr Adresse, code postal, ville

Le cheminement vers le dépôt du dossier

Une concertation au sein de l'école, avec la municipalité, les parents d'élèves, les partenaires...

Une analyse du contexte de l'école.

L'élaboration du projet pédagogique.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



CONSEIL NATIONAL DE LA FONDATION

Intitulé de l'école
jusqu'à 2 lignes

Le portrait de notre école

Notre école, faisons-la ensemble



Notre école aujourd'hui, c'est :

Clicker ici pour éditer le texte



Notre projet, c'est :

Clicker ici pour éditer le texte



Nos principales spécificités pédagogiques sont :

Clicker ici pour éditer le texte



Nos principaux projets avec des partenaires sont :

Clicker ici pour éditer le texte



Nos principaux résultats aux évaluations rapportés aux évaluations nationales sont :

Clicker ici pour éditer le texte



Les principaux résultats de nos anciens CM2 aux évaluations de 6^e sont :

Clicker ici pour éditer le texte



Nos principaux dispositifs éducatifs en vue de réduire les inégalités sont :

Clicker ici pour éditer le texte



Nos principales actions en matière de bien-être sont :

Clicker ici pour éditer le texte

Tel : 00 00 00 00
Mail : gestion.nsf@xxx.fr Adresses :
code postal, ville

Académie	
Département	
Commune	
Nom de l'école ou EPLE	
Nom du projet	
Porteur(s) de projet (personne(s) physique(s))	
Adresse mail du porteur de projet	
Contact téléphonique porteur de projet	

Description du projet	
Objectif 1 du projet et critère(s) de réussite	
(le cas échéant) Objectif 2 du projet et critère(s) de réussite	
Calendrier Format MM/AAAA - Date de début : MM/AAAA - Date de fin : MM/AAAA - Jalons : - MM/AAAA : - MM/AAAA : - MM/AAAA :	

Besoin financier global	
Dont : achats de matériel (détailler)	

Le cheminement vers le dépôt du dossier

Une concertation au sein de l'école, avec la municipalité, les parents d'élèves, les partenaires...

Une analyse du contexte de l'école.

L'élaboration du projet pédagogique.

La partie financière et la récolte de devis



Liberté
Égalité
Fraternité



CONSEIL NATIONAL
DE LA FONDATION

Intitulé de l'école
jusqu'à 2 lignes

Le portrait de notre école

Notre école,
faisons-la
ensemble



Notre école
aujourd'hui, c'est :

Cliquer ici pour éditer le texte



Notre projet,
c'est :

Cliquer ici pour éditer le texte



Nos principales spécificités
pédagogiques sont :

Cliquer ici pour éditer le texte



Nos principaux projets avec
des partenaires sont :

Cliquer ici pour éditer le texte



Nos principaux résultats aux
évaluations rapportés aux
évaluations nationales sont :

Cliquer ici pour éditer le texte



Les principaux résultats
de nos anciens CM2 aux
évaluations de 6^e sont :

Cliquer ici pour éditer le texte



Nos principaux dispositifs
éducatifs en vue de réduire
les inégalités sont :

Cliquer ici pour éditer le texte



Nos principales actions en
matière de bien-être sont :

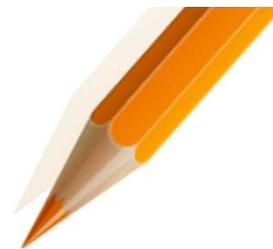
Cliquer ici pour éditer le texte

Tel : 00 00 00 00
Mail : person.nom@xxx.fr Adresses,
code postal, ville

Académie	
Département	
Commune	
Nom de l'école ou EPLE	
Nom du projet	
Porteur(s) de projet (personne(s) physique(s))	
Adresse mail du porteur de projet	
Contact téléphonique porteur de projet	

Description du projet	
Objectif 1 du projet et critère(s) de réussite	
(le cas échéant) Objectif 2 du projet et critère(s) de réussite	
Calendrier Format MM/AAAA - Date de début : MM/AAAA - Date de fin : MM/AAAA - Jalons : - MM/AAAA : - MM/AAAA : - MM/AAAA :	

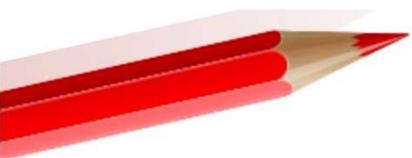
Besoin financier global	
Dont : achats de matériel (détailler)	



Le dépôt du dossier

Rédaction et saisie du projet avec les devis sur la plateforme nationale

Identifiant : Limoges
Mot de passe : MKg2

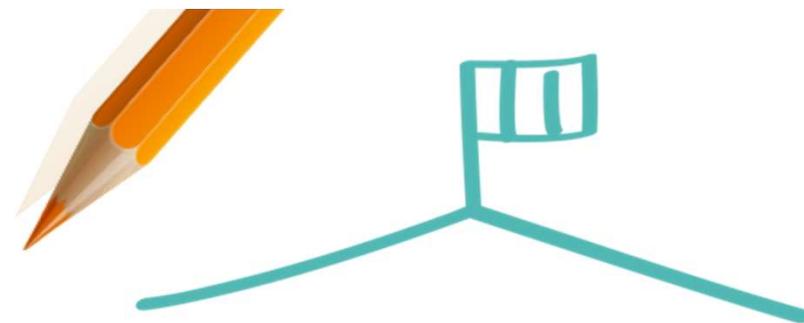


SphinxOnline Manager

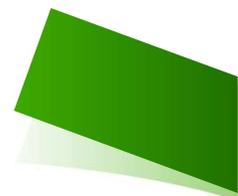
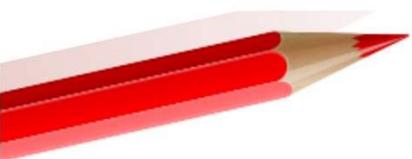
Bienvenue sur l'application de gestion des projets "Notre école, faisons-la ensemble".

Login : *

Mot de passe : *



**Notre
école,
faisons-la
ensemble**



LUTTE contre le HARCELEMENT



Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.



Protocole pHARe :

- Ateliers de sensibilisation : 10h d'apprentissages annuels du CP au CM2
- Prise en charge rapide des situations de harcèlement : Méthode de préoccupation partagée



Harcèlement

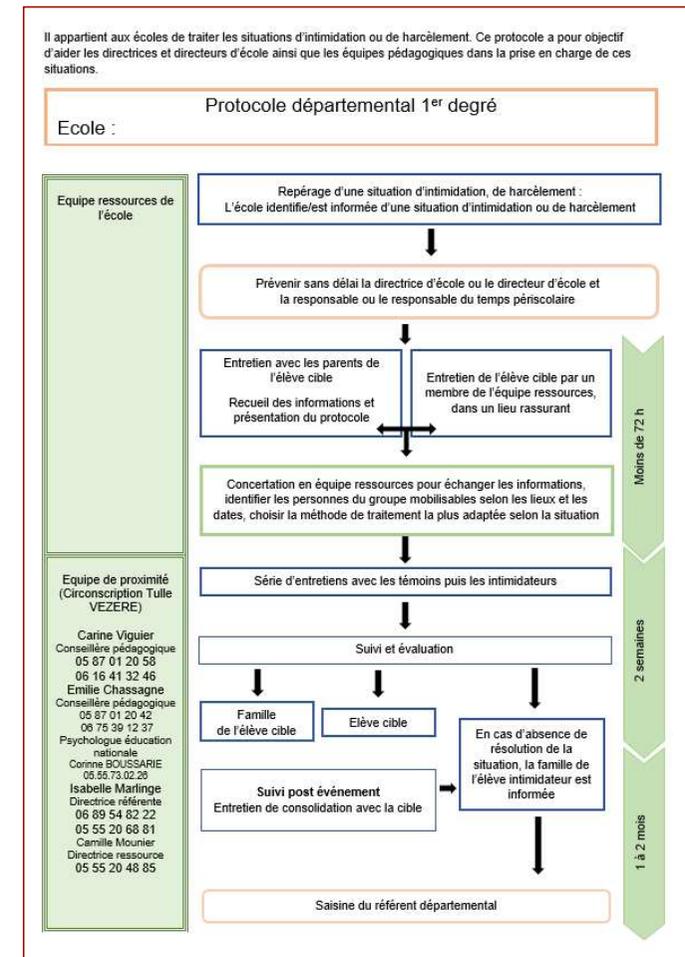
Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.

- Mise à jour annuelle de la fiche « Protocole école » :

- A renvoyer à l'IEN
- A transmettre aux familles ??

- Labellisation :

- Exclusion d'un élève : intentionnalité et répétition



2023-2024



✓ Validée ● A réaliser ✗ Non réalisée

TABLEAU DE BORD A RENSEIGNER

Grille de labellisation

L'école participe au programme PHARe

Adhésion validée



Respect de la systémie du programme

Prendre en charge

Equipe Ressource dédiée au traitement des situations identifiée



Equipe-ressource formée



Protocole formalisé



Prévenir

Participation aux temps forts :

Participation au prix Non au harcèlement



Journée Non au harcèlement



Participation au Safer Internet Day



Former / Sensibiliser

Ateliers personnels



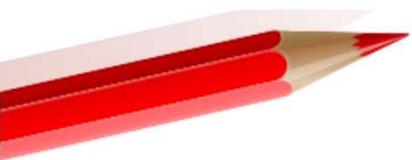
Ateliers parents



PAUSE ACTIVE

Une rentrée sous le signe de l'olympisme





L'actualité en circonscription

Carine VIGUIER et Isabelle DOULCET



Carine VIGUIER



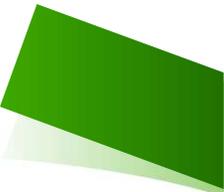
EPS

Intervenants extérieurs

Sorties scolaires

Santé et sécurité au travail

Français (actions départementales)



EPS : 30 minutes d'APQ (Activité Physique Quotidienne) Enquête à renseigner

Généralisation des 30' d'APQ dans toutes les classes

- Cf animation pédagogique cycle 3 mars 2022.

→ Des compléments seront apportés aux PE de cycle 3 lors de l'animation pédagogique du 20 mars 2024

- Un padlet réalisé par l'équipe EPS Corrèze est disponible pour accompagner celles et ceux qui n'ont pas reçu la formation. [Lien](#)

Chaque école :

➤ bénéficiera d'un kit sportif et pédagogique gratuit : matériel pédagogique léger.

EPS : USEP



Réunions de secteur :

- ❖ Secteur Seilhac : Jeudi 7 septembre 17h (école de Seilhac)
- ❖ Secteur Uzerche : Lundi 11 septembre 17h (école d'Uzerche)
- ❖ Secteur Lubersac : Jeudi 14 septembre – 17h (Ecole de Pompadour)

Prendre connaissance du bulletin de rentrée USEP sans attendre les réunions pour faire les inscriptions en ligne.

EPS : Natation

1) Projet pédagogique et annexes pour agrément des IEB :

Les projets renseignés doivent parvenir à la circonscription en format numérique et au moins 2 semaines avant la première séance (hors vacances scolaires)

Utiliser le projet pédagogique envoyé et pas une ancienne version !!!! (en ligne sur le site pédagogique ou sur le site de la DSDEN 19)

Pour la période 1 avant le 7 septembre 2023.

2) Formations d'intervenants bénévoles à TULLE (tous secteurs) :

Les fiches de demande d'agrément sont également *en ligne sur le site pédagogique ou sur le site de la DSDEN 19*)

- 09 septembre 2023 de 9h00 à 11h00
- 25 novembre 2023 de 9h00 à 11h00
- 10 février 2024 de 9h00 à 11h00
- 04 mai 2024 de 9h00 à 11h00

RDV à la SALLE DES FETES
DE L'AUZELOU
PUIS TEST AU CENTRE
AQUARECREATIF

3) Classes bleues :



Poursuite des classes bleues pour les élèves de GS et cycle 2 autant que possible sur tous les bassins.

→ Les plannings seront proposés sur tous les bassins d'été au début du printemps.

EPS : Natation

Rappel de quelques règles pour un bon fonctionnement autour des bassins :

- **La communication** est indispensable avec les MNS : il est nécessaire d'anticiper l'organisation qui devra évoluer → changement possible des élèves dans les groupes.
- **Une concertation courte mais effective** est nécessaire avant chaque séance pour ajuster l'organisation, définir le rôle de chacun (y compris des IEB)
- En aisance aquatique : **consignes courtes et individualisées** (groupes très hétérogènes)
- **Les élèves sont incités** à faire un cran au dessus de ce qu'ils savent déjà faire **et non contraints de faire** : nécessité de garder du plaisir d'agir !
- **L'enseignant est responsable de l'activité**, il peut intervenir à tous moments, même si les élèves sont dans un autre groupe, jusqu'à interrompre la séance si besoin...
- À la dernière séance, **l'enseignant de CE2 viendra muni des documents nécessaires pour valider les tests** « Pass nautique » ou « ASNS » pour les élèves de CM2 (tableau excel et attestations à faire valider par le MNS). → *En ligne sur le site [pédagogique DSDEN 19](#) ou le site de la [DSDEN 19](#)*

EPS : évènements sportifs

1- Coupe du monde de rugby du 8 septembre au 28 Octobre 2023 en France :

- Le comité régional USEP
- La ligue Nouvelle Aquitaine de Rugby
- L'Éducation Nationale

souhaitent profiter de cette dynamique 2023 pour promouvoir l'activité rugby dans les écoles primaires du département.

En effet, en Corrèze, avec l'implication des 14 écoles de rugby, des 4 conseillers techniques de clubs et des membres de l'équipe EPS USEP, nous souhaitons proposer à tous les élèves de CM1-CM2 du département la participation à une demi-journée « découverte » rugby à toucher.

L'objectif de ces demi-journées « découverte » est double :

- Pour les enfants : découvrir l'activité rugby à toucher sous forme d'ateliers + quiz encadrés par des éducateurs de clubs et conseillers techniques agréés.
- Pour les enseignants : participer à un temps de formation en direct sur un terrain « témoin/laboratoire »



Date	Ecole de rugby hôte	Lieu du rassemblement	Ecoles concernées
jeudi 28 septembre	ORC'S	Stade Pierre Villepreux, 19230 Arnac-Pompadour	Montgibaud, Lubersac, Arnac-Pompadour, Beyssac, St Julien le V, St Pardoux Corbier
mardi 3 octobre	NSL	Stade NAVES	Chanteix, Estivaux, Lagraulière, Chamboulive, Seilhac, St Clément
vendredi 6 octobre	LOU	Stade Nelson Mandela Uzerche	Meilhards, Salon la T, Vigeois, Uzerche, Ceyrat d'Espartignac, Condat sur Ganaveix

EPS : évènements sportifs

2- Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024:

- Semaine Olympique et paralympique: du 8 au 12 avril 2024 → organiser dans les écoles des évènements (cf Anim Péda de mars 2024)
- Journée olympique et Paralympique : 23 juin (dimanche) → organiser des évènements dans les écoles dans la semaine qui précède ou qui suit.
- Les rencontres athlètes de mai/juin auront une connotation olympique cette année.
- Autres manifestations présentées en réunion USEP de secteur



Les interventions extérieures à l'école

Quelques principes



- Elles complètent et enrichissent l'enseignement, soit sur le temps scolaire, dans les locaux scolaires, soit lors d'une sortie scolaire.
- C'est une ouverture de l'école sur son environnement économique, culturel, patrimonial, sportif à travers un éclairage technique.
- Elles peuvent parfois être obligatoire (activités nécessitant un encadrement renforcé. Ex: natation)
- L'enseignant(e) garde constamment la responsabilité pédagogique permanente de l'organisation de la séance.
- Elles peuvent être :
 - ponctuelles (1 ou 2 séances) → autorisation du directeur. **Attention: Agrément obligatoire en EPS dès la 1^{ère} séance.**
 - régulières (à partir de 3 séances) → projet pédagogique avec avis de l'IEN et agrément des intervenants.
- Les intervenants peuvent être bénévoles ou professionnels (rémunérés).
- Les modalités d'intervention sont variées : Encadrement de groupes / Co-enseignement / Co-intervention /...

→ Détails et précisions données en formation des directeurs

Sorties scolaires

- Nouvelle circulaire du 16-06-2023
- Taux d'encadrement :

Les taux d'encadrement des élèves applicables aux sorties et voyages scolaires diffèrent selon l'âge des élèves. Dans le premier degré, l'encadrement des activités pratiquées, dès lors qu'elles ne sont pas des activités physiques et sportives, est assuré par deux adultes minimum, dont au moins un enseignant.

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle quel que soit le type de sorties scolaires	
Jusqu'à 16 élèves	Au-delà d'un groupe de 16 élèves
Deux adultes dont l'enseignant de la classe	Un adulte supplémentaire pour 8 élèves

1 pour 8
quelle que
soit la sortie :
y compris de
proximité →
gymnase,
stade...

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire			
Sorties scolaires sans nuitée		Voyages scolaires	
Jusqu'à 30 élèves	Au-delà de 30 élèves	Jusqu'à 24 élèves	Au-delà de 24 élèves
Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 15 élèves	Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 12 élèves

2 adultes

1 pour
12 au
lieu de 1
pour 10

Toutefois, à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.

Sorties scolaires

Sorties scolaires obligatoires et facultatives :

« *Les sorties scolaires obligatoires se déroulent durant les heures d'enseignement inscrites à l'emploi du temps des élèves et impliquent une assiduité identique. Elles peuvent comprendre la pause méridienne.*

Les autres sorties scolaires sont facultatives. Elles incluent notamment les sorties scolaires sans nuitée qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers et les voyages scolaires, qui sont des sorties scolaires facultatives comprenant une ou plusieurs nuitées se déroulant en partie hors temps scolaire »

Voyages scolaires avec nuitée :

- Contrôle FIJASV des accompagnateurs autres que les personnels de l'éducation nationale.

Santé et Sécurité au Travail (SST)

DUERP

PPMS

Risques Majeurs

Exercices

Attentat intrusion

Diagnostics

Mises à jour

Santé et Sécurité au Travail (SST)

Rappel CALENDRIER des exercices obligatoires :

- Incendie : Septembre (un 2^{ème} dans l'année selon les résultats du 1^{er})
- Attentat Intrusion : avant Toussaint (autres si besoin)
- Risques majeurs : avant Toussaint (autres si besoin)

Penser à mettre à jour :

- les PPMS attentat intrusion et risques majeurs en fonction des changements de personnel de l'école (avant les exercices) → renvoyer la mise à jour avant le 15 septembre à Carine Viguiet et M. Lissac.
- Le DUERP
- L'Outils SST en ligne (accès avec lien individuel)

Rappel : il existe un Padlet réalisé par Vincent Dessemond (CPC EPS Ussel HC – Assistant de prévention): [lien](#) → Outil d'aide aux directeurs pour tout ce qui concerne la SST : documents généraux / risque incendie/PPMS/DUERP/Registre SST, DGI, RPA / diagnostics obligatoires/Vérifications périodiques...

The screenshot shows a web form titled "Santé sécurité au travail - Sûreté des espaces scolaires - 1er degré" from the Académie de Limoges. The form includes a header with the French flag and the text "Ce document peut être annexé en version papier à votre Duerp tout comme le rapport et le tableau de suivi d'inspection de l'inspecteur Santé et sécurité au travail. (bouton d'impression en bas de page)". Below the header, there are sections for "Données école" and "Registres principaux". The "Données école" section contains fields for "Nom de l'école" (with "Ecole" as a placeholder), "Numéro UAI", "Département" (with "19" as a placeholder), and "Circonscription" (with "IEN CIRCONS. TULLE VEZERE - ASH" as a placeholder). The "Registres principaux" section contains three questions with radio button options: "Avez-vous mis en place le registre Santé sécurité au travail?", "Avez-vous mis en place le registre DGI (Danger grave et imminent)?", and "Le registre de sécurité est-il présent dans l'école?". The "Avez-vous mis en place le registre Santé sécurité au travail?" question has "Oui" (selected) and "Non" options. The "Avez-vous mis en place le registre DGI (Danger grave et imminent)?" question has "Oui" (selected) and "Non" options. The "Le registre de sécurité est-il présent dans l'école?" question has "Oui" (selected) and "Non" options. At the bottom, there is a question "Quel est le classement ERP de votre école ? (voir registre de sécurité)" with four radio button options: "Catégorie 5", "Catégorie 4", "Catégorie 3", and "Je ne sais pas" (selected).

Santé et Sécurité au Travail (SST)

• PPMS : nouvelle circulaire du 06 juin 2023 (BO n° 26)

1. Un document désormais unique dit « unifié » :

Les PPMS RM et PPMS AI seront fusionnés dans un seul et même document appelé PPMS qui devra comporter 3 parties

→ Un modèle sera mis à disposition par le ministère de l'Education Nationale

Mise en œuvre progressive à partir de la rentrée de septembre 2023 et jusqu'à la rentrée de septembre 2028 par cinquième des écoles chaque année.

2- Elaboration du PPMS:

- À partir des risques identifiés par la DSDEN, la DSDEN propose un PPMS unifié. **Le directeur dispose de 6 semaines pour l'adapter.**
- Pour valider les PPMS des écoles, la DSDEN saisit, le maire (ou le président de l'EPCI gestionnaire du bâtiment)
- **Le maire veille à la cohérence du PPMS** avec les mesures de sécurité et de sûreté mises en œuvre dans l'école dans le temps périscolaire.
- **En cas d'avis défavorable, des échanges s'engagent pour parvenir à un accord ans les 2 mois.**
- En l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, le PPMS est réputé validé et communiqué au directeur et au maire de la commune au plus tard le 15 juillet.
- Il entre en vigueur à la rentrée suivante.

3- Répertoire de crise:

A chaque rentrée scolaire le directeur met à jour les contacts téléphoniques d'urgence et les transmet à la DSDEN au plus tard le 15 septembre.

4- Activation du PPMS :

Toute personne témoin d'un danger imminent peut déclencher l'alarme. Dès déclenchement de l'alarme, le directeur est responsable de l'activation du PPMS.

5- Exercices et retours d'expérience :

2 exercices distincts de l'exercice incendie : **1 en septembre octobre** et **l'autre avant les vacances d'hiver.**

Ils alimentent l'actualisation du PPMS.

Les retours d'expérience doivent **être transmis à la DSDEN et à la collectivité territoriale au plus tard le 1^{er} avril.** → présentés en conseil d'école.

En fonction des contextes locaux,
d'autres modalités
d'organisation peuvent être
retenues en concertation entre
la DSDEN et l'association des
maires...

Français : Dis-moi dix mots

Opération de sensibilisation de la langue française pour jouer avec les mots
L'édition 2023 – 2024 est consacrée aux JO 2024.

Les 10 mots choisis sont : Adrenaline, échappée, prouesse, aller aux oranges, hors-jeu, faux-départ, champion, mental, s'encorder et collectif.

1- Comment participer au concours national ?

Inscription en ligne sur la page [Education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)

(Pas encore possible pour l'édition 2023/2024)

Entre 3 et 10 mots doivent être présentés et illustrés.

Les productions, alliant les dimensions littéraire et plastique, doivent être collectives.

2- Valorisation du travail au niveau local :

Il est intéressant de *présenter et valoriser les travaux au niveau local : aux seins des écoles, bibliothèques, mairies...*

Comme en mars 2023, le groupe départemental maîtrise de la langue proposera de mettre en valeur les productions des écoles à l'INSPE du 18 mars au 30 avril 2024.

Français : Si on lisait pour les autres

Opération départementale dont le but est de mettre en valeur la lecture à voix haute du CP au CM2.

Le groupe départemental MDL vous propose de travailler avec vos élèves autour des ouvrages des auteurs présents au salon de Littérature de jeunesse à Nespouls du 5 au 7 avril 2024

1- Comment participer ?:

- Choisir un ouvrage par classe ou par niveau, d'un auteur présent au salon de littérature.
- Préparer avec la classe une lecture oralisée (individuelle, collective ou par groupe ; ouvrage intégral ou extrait).
- Réaliser un enregistrement audio de cette lecture (illustrations possibles avec des productions plastiques des élèves ou de l'auteur) pas trop long...
- Envoyer la production à l'adresse indiquée dans la lettre hebdo avant la date indiquée (février 2024)

2- Valorisation du travail :

Les productions seront présentées du 5 au 7 avril 2024 au salon de littérature jeunesse à l'aéroport de Brive Dordogne (Nespouls), puis mises en ligne pour une consultation libre.

MATHS

Plateforme RTP

RTP

Remédiation Tests de Positionnement

Créée par des enseignants de mathématiques de l'Académie réunis autour de leur IA-IPR Philippe Arzoumanian

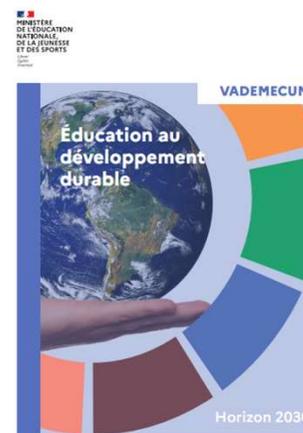
- Outil pour proposer aux élèves des parcours de remédiation personnalisés.
- Des parcours sur l'ensemble du cycle 3, cycle 4 et lycée.
- Pour chaque parcours : 20 questions
- Notions : proportionnalité – périmètres et aires – lecture de données...
- Pour obtenir un identifiant et un mot de passe de connexion, envoi d'un mail rtp.insp@ac-limoges.fr

Rallye - mathématiques

- Résolution de problèmes ouverts répartis en plusieurs niveaux de difficultés.
- Modalités en construction par le groupe Mathématiques.

Ressources - Sciences

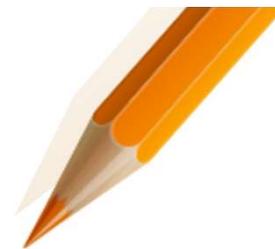
- Guide sur la transition écologique :
alimentation – biodiversité – déchets – eau – Energie – Numérique...
- Vademecum EDD
- Vademecum Sciences Technologie



RAPPELS

GREVES

- Intention 48h avant
- Pour le mardi samedi minuit
- Pour le jeudi lundi minuit



Stages 3^{ème} et 2nd GT

REFUS



BONNE RENTREE !



Donne rentrée scolaire